

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Sommaire

Édito	P. 3
Bien connaître le territoire.....	P. 4
Planifier l'aménagement et gestion de droit du sol.....	P. 7
Répondre aux besoins en équipements.....	P. 9
Préserver l'environnement.....	P. 11
Assurer la sécurité.....	P. 14
Développer les activités maritimes et littorales.....	P. 17
Sécuriser et réguler les activités maritimes.....	P. 19
Piloter et accompagner les territoires.....	P. 21

Édito

Olivier KREMER
Directeur de la DEALM



Frédérique TERZAN
Adjointe au directeur



Christophe TROLLÉ
Directeur adjoint



“ L’année 2025 nous a marqué par son intensité et par la mobilisation exceptionnelle de l’ensemble des agents de la DEALM.

Face à la crise provoquée par Chido et Dikeledi, et dans un contexte d’urgence et d’incertitude, la continuité du service public a été assurée avec professionnalisme, témoignant d’un sens aigu des responsabilités au service du territoire mahorais.

La gestion de cette crise a nécessité coordination, réactivité et sang-froid. La mobilisation collective au sein de la DEALM a été une richesse précieuse qui a permis de répondre aux très nombreux enjeux auxquels il a fallu faire face au cours de cette année.

Parallèlement, les défis structurels du territoire restent nombreux et ont également été pris en compte tout au long de l’année ; la pression démographique, l’aménagement du territoire et la préservation de l’environnement exigent des réponses ambitieuses. Les enjeux liés aux infrastructures, au logement et à la gestion des ressources naturelles demeurent prioritaires et nécessitent une action publique coordonnée et durable.

Dans ce contexte, la DEALM et l’ensemble de ces agents, poursuivent un rôle stratégique d’appui aux politiques publiques avec un objectif clair : répondre efficacement aux besoins du territoire tout en anticipant les mutations à venir.

L’année 2025 a confirmé la capacité de la DEALM à faire face aux crises et a également mis en lumière l’importance d’un engagement collectif avec une très forte mobilisation des équipes. C’est ce qui nous a permis de tenir les objectifs et réaliser les actions dont un aperçu est donné dans ce bilan d’activité.

Bonne lecture à toutes et tous.

Olivier KREMER

”



01.

Bien connaître le territoire

Le Service Urbanisme, Aménagement et Habitat (SUAH) contribue à la connaissance du territoire à travers l'élaboration, le suivi et l'actualisation des documents de planification, ainsi que par la production d'analyses techniques et foncières.

Analyse territoriale et outils de connaissance

La connaissance du territoire s'appuie sur le développement d'outils d'analyse et de pilotage. Une analyse foncière ciblée a été réalisée sur le secteur de Kawlé Légion, permettant d'affiner la compréhension des dynamiques locales. Le pilotage du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) a également été renforcé, avec une meilleure intégration des systèmes d'information géographique (SIG) au sein des services.

Planification et documents d'urbanisme

En 2025, trois plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ont été approuvés (CCPT, 3CO, CADEMA) tandis que deux procédures sont en cours (CAGNM, CCSUD). Cinq déclarations de projet ont été instruites, notamment celles relatives aux projets *Clinifutur* et *Ekwali*. Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) a été relancé, avec un renforcement du pilotage et une meilleure intégration des systèmes d'information géographique.

L'expertise au service du projet

La DEALM mobilise ses experts pour garantir la qualité architecturale et paysagère des projets mahorais. L'appui technique de l'État s'est traduit par la mobilisation des architectes et paysagistes conseils, qui ont produit quinze avis techniques sur une durée cumulée de soixante-trois jours de mission. Trois démarches d'écoquartiers ont été engagées, dont celle de la ZAC de Tsararano, et une analyse foncière ciblée a été réalisée sur le secteur de Kawlé Légion.

Analyse territoriale et outils de connaissance

Par une note en date du 1er avril 2016, le ministère a engagé le déploiement d'ADOC Web, accompagné d'un premier volet intitulé « base école », destiné à permettre une prise en main progressive de l'outil. Cette version initiale n'intégrait toutefois pas la cartographie de Mayotte.

À la suite de plusieurs échanges, avec l'appui de la cellule SIG et de la cellule informatique, l'intégration de Mayotte a bien été envisagée. Cependant, l'absence de mise à disposition des données cadastrales n'a pas permis d'aboutir à cette évolution.

Dans ce contexte, la DEALM a développé son propre outil, principalement dédié à la gestion de la zone des cinquante pas géométriques relevant du domaine public maritime (DPM).

La connaissance du littoral et du domaine public

La maîtrise du Domaine Public Maritime (DPM) constitue un enjeu majeur de connaissance du territoire, permettant de concilier les usages, notamment agricoles et économiques, avec la protection du trait de côte.

En 2025, 294 dossiers ont été instruits, comprenant notamment 207 cessions d'habitations et 64 autorisations d'occupation temporaire. Vingt-deux transferts de gestion ont été réalisés au profit des collectivités, tandis que cinq projets structurants ont été autorisés. La police du domaine public maritime a ciblé sept communes.

Chiffres clés

3
PLUi approuvés (CCPT, 3CO, CADEMA)

5
déclarations de projet instruites

15
avis techniques d'experts produits

1
analyse foncière stratégique (Kwalé Légion)

294
dossiers instruits — Domaine Public Maritime (DPM)

207
cessions d'habitations en zone des pas géométriques

22
transferts de gestion réalisés au profit des collectivités

Risques naturels

Le SEPR contribue à la connaissance des risques naturels à travers l'instruction de projets, les diagnostics de terrain et la surveillance du territoire. En 2025, 450 avis ont été rendus sur des projets exposés à un risque naturel et plus de vingt diagnostics ont été réalisés par le BRGM sur des habitations menacées par les mouvements de terrain, l'érosion de berge ou le recul du trait de côte.

À la suite de la tempête Dikélédi, près de 200 laisses de crues ont été relevées et géolocalisées sur 15 secteurs afin d'améliorer la connaissance des phénomènes d'inondation.

La surveillance des aléas naturels s'appuie également sur des dispositifs d'observation pérennes. En 2025, 4,3 M€ ont été engagés au titre du Fonds Barnier, dont plus de 70 % consacrés au réseau de surveillance du système sismo-volcanique de Mayotte (REVOSIMA).

Chiffres clés

450

avis sur des projets exposés aux risques naturels

200

laisses de crues relevées sur 15 secteurs

20+

diagnostics BRGM

4,3 M€

mobilisés via le Fonds Barnier dont 70% consacrés au REVOSIMA



Service Environnement et Prévention des Risques (SEPR)
Unité Risques Naturels (URN)
Unité Gouvernance et Suivi de la Ressource en Eau (GSRE) /
Cellule de Veille Hydrologique (CVH)

Direction de l'environnement
de l'aménagement
du logement
et de la mer

RAPPORT D'EXPERTISE

INONDATIONS SUITE A LA
TEMPETE DIKELEDI SUR LES
COMMUNES DU SUD DE
MAYOTTE





02.

Planifier l'aménagement



L'aménagement du territoire et le renouvellement urbain

En 2025, le Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU) a financé 15 dossiers, dont 5 retenus, pour un montant total de 20,6 millions d'euros, dont 16,6 millions d'euros apportés par l'État. Dans le même temps, la lutte contre l'habitat indigne (LHI) a mobilisé 4,9 millions d'euros pour 10 dossiers en phase pré-opérationnelle.

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a engagé 54,8 millions d'euros sur 37 opérations, avec 24,4 millions d'euros déjà versés. Ces actions s'inscrivent dans un accompagnement technique continu des opérateurs, notamment l'EPFAM puis l'EPRDM, et dans la montée en puissance des secteurs d'opérations d'intérêt national.

La Ligne Budgétaire Unique (LBU), principal levier de financement du logement social à Mayotte, a mobilisé 52,8 M€ en autorisations d'engagement. Ces crédits ont permis de financer 436 logements sociaux, d'accompagner 50 ménages dans l'amélioration de leur habitat et de soutenir plusieurs opérations d'aménagement et de résorption de l'habitat insalubre.

Prise en compte des risques naturels

La planification territoriale intègre également la prévention des risques naturels. Les travaux se sont poursuivis sur les Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN), avec l'approbation du PPRN de la 3CO et la poursuite des concertations pour les communes de la CCSud et de Mamoudzou.



Le financement du logement social

En complément, le Service Appui aux Équipements Collectifs (SAEC) intervient dans la conduite d'opérations d'aménagement en assurant l'interface entre l'État et les acteurs locaux.

En 2025, plusieurs opérations structurantes ont été livrées, notamment les résorptions de l'habitat insalubre (RHI) de Bimanga, Mronidjoubé et Hamouro, avec l'achèvement des travaux de voirie et réseaux divers à Hamouro et le dépôt du permis de construire en mars 2026.

D'autres opérations sont en cours, avec le chantier de Bonovo engagé depuis octobre 2025, tandis que la relance de l'opération de Yatsini est prévue pour janvier 2026.

Le SAEC assure le suivi d'un portefeuille de 22 dossiers majeurs, comprenant 14 opérations de résorption de l'habitat insalubre, 4 lotissements et 4 projets d'assainissement.

:

Chiffres clés

436

Logements sociaux financiers

50

ménages aidés (AH/AAH)

22

dossiers majeurs (14 RHI, 4 lotissements, 4 dossiers d'assainissement)

54,8 M€

engagés par l'ANRU sur 37 opérations

24,4 M€

versés en ANRU

20,6 M€

mobilisés via le FRAFU (5dossiers retenus sur 15)

4,9 M€

pour la LHI-10 dossiers pré-opérationnels

The background image shows a construction site in a tropical or subtropical environment. In the foreground, there is a dirt road or cleared area with some white plastic barriers. A large pile of grey rocks or rubble is in the middle ground. To the left, a yellow excavator is partially visible. To the right, a red bulldozer is working. A worker in an orange shirt and hard hat stands near the bulldozer. In the background, a steep hillside is covered with dense green vegetation and some buildings are visible on the slope. The sky is clear and blue.

03.

Répondre aux besoins en équipements

Appui aux collectivités et les missions d'ingénierie publique

Le Service Appui aux Équipements Collectifs (SAEC) accompagne les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets d'équipements, en intervenant sur les aspects techniques, financiers, réglementaires et méthodologiques. Ses domaines d'intervention couvrent notamment la construction scolaire, l'eau et l'assainissement, ainsi que l'aménagement opérationnel.



Construction scolaire

Au sein du service, l'Unité Constructions Scolaires (UCS) assure la programmation des subventions pour les 17 communes de Mayotte, dans une logique de rattrapage des équipements scolaires et de suppression progressive des rotations. Elle assure également l'instruction technique des projets selon le Référentiel 2024 et l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale.

L'année 2025 a été marquée par une gestion de crise majeure à la suite du cyclone Chido, avec 43 écoles fermées ou partiellement sinistrées. L'unité a coordonné 87 opérations d'urgence de réparation, pour un montant total de 42 millions d'euros répartis sur 15 communes.

Crise de l'eau

Dans le cadre de la crise de l'eau, le SAEC a coordonné, en lien avec la Préfecture, la distribution de 363 cuves d'eau dans les établissements scolaires afin de garantir la continuité pédagogique et sanitaire.

Livraison majeure

L'année a également été marquée par la livraison du groupe scolaire T15 de Labattoir, représentant un investissement de 10 millions d'euros pour 15 classes et un réfectoire. Le service assure le suivi d'un portefeuille global de 365 opérations actives, dont 278 relevant de la programmation classique PPI et 87 des opérations d'urgence.

Eau potable et assainissement

Le SAEC, à travers son Unité Ingénierie Eau Potable et Assainissement (UIEPA), pilote les opérations structurantes liées à l'eau et à l'assainissement.

En 2025, le projet de dessalement d'Ironi Bé a franchi une étape importante avec le démarrage des travaux terrestres, tandis que les procédures liées au volet maritime sont en cours.

La septième campagne de forages a été engagée, avec 24 sites identifiés dont 5 réalisés en 2025. Le projet de troisième retenue d'eau a été lancé en phase d'études, avec un coût estimé à 100 millions d'euros, afin de renforcer les capacités de stockage.

En matière d'assainissement, les équipements process de la station d'épuration de Koungou ont été posés, et le schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration.

Chiffres clés

42 M€

mobilisés répartis sur 15 communes

43

écoles impactées

87

Opérations d'urgence de réparation

100 M€

projet de la 3ème retenue d'eau

24

sites de forage identifiés dont 5 réalisés en 2025



04.

Préserver l'environnement

Gestion des déchets

Dans le domaine environnemental, les actions ont porté sur la structuration de la gestion des déchets dans un contexte de sortie de crise post-CHIDO.

Un plan d'action spécifique a été élaboré et suivi afin d'améliorer le traitement des déchets et d'organiser durablement la filière.

Les infrastructures majeures, notamment les installations de stockage, la déchetterie de Tsararano et le site TDF, ont fait l'objet d'un suivi renforcé. Le développement des filières de responsabilité élargie des producteurs (REP) s'est poursuivi, avec la mise en œuvre d'un marché dédié aux épaves et le déploiement de bornes Citeo.

Risques industriels

L'inspection des installations classées a poursuivi ses missions de contrôle et d'accompagnement des exploitants afin de garantir le respect des prescriptions environnementales et de sécurité.

En 2025, 20 inspections ont été réalisées, donnant lieu à 11 mises en demeure et à la délivrance de 2 arrêtés. Deux interventions ont également été menées sur des sites de traitement de déchets illégaux.

À la suite du cyclone CHIDO, l'inspection s'est fortement mobilisée pour accompagner la reprise des activités du site d'enfouissement de Dzoumogné, encadrer le traitement provisoire des déchets et structurer les filières REP destinées à l'exportation des déchets post-crise.

Mesures compensatoires environnementales

Des actions environnementales ont été menées en lien avec les grands projets hydrauliques du territoire.

Dans le cadre du projet de dessalement d'Ironi Bé, 7 mesures compensatoires environnementales ont été mises en œuvre, pour un montant de 4,28 millions d'euros.

Ces actions visent à limiter les impacts sur les milieux naturels et à accompagner la préservation des écosystèmes.

Eau et assainissement

Les actions environnementales ont également porté sur le suivi des politiques publiques de l'eau et de l'assainissement.

Le schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration, et les travaux de la station d'épuration de Koungou ont progressé avec la mise en place des équipements process.

Le suivi de la directive-cadre sur l'eau (DCE) et des engagements nationaux et européens se poursuit.



SATESE

Pour accompagner les collectivités dans l'amélioration de la gestion de l'assainissement, le Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (SATESE) a réalisé 10 analyses techniques sur les installations et les rejets.

Il a également participé à l'élaboration d'un cahier des charges visant à étudier les possibilités de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) à Mayotte et engagé la préparation d'actions de formation sur l'assainissement non collectif (ANC).



Chiffres clés

4,28 M€

investis dans 7 mesures compensatoires environnementales

10

analyses techniques réalisées

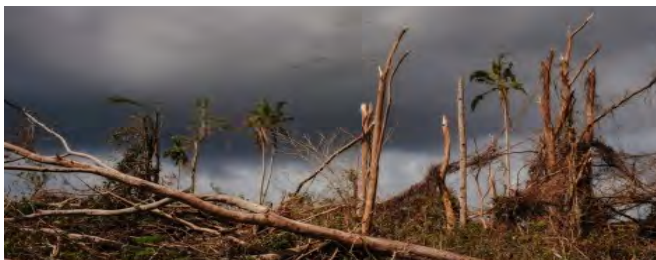
3

démarches écoquartiers suivies (dont la ZAC de Tsararano).

Biodiversité

La politique biodiversité s'est poursuivie en 2025 à travers l'instruction de 31 dérogations espèces protégées et le financement de plusieurs actions en faveur des milieux naturels.

Les crédits mobilisés ont notamment permis d'attribuer 696 k€ pour la gestion et les plans d'actions des réserves naturelles, 567 k€ pour des études de connaissance sur les coraux, les éponges et l'avifaune, 436 k€ au CBNM pour ses missions d'intérêt général et la préfiguration d'une banque de graines, ainsi que 275 k€ pour les plans nationaux d'actions tortues, dugong, pollinisateurs, forêt sèche et couleuvre.



Reconstruction écologique post-Chido

Le cyclone CHIDO a fortement affecté les milieux naturels, avec une destruction estimée à 80 % des forêts et 60 % des mangroves, coraux et herbiers. Une mobilisation collective rassemblant de nombreux acteurs (gestionnaires, services et établissements de l'État, associations...) a permis la création de cinq groupes de travail thématiques et l'élaboration d'un plan de restauration sur cinq ans comprenant 38 mesures et 124 actions intégrées à la stratégie de reconstruction et de développement de Mayotte.

Énergie, climat et qualité de l'air

La transition écologique du territoire s'est poursuivie à travers l'accompagnement des collectivités et le développement des politiques climatiques. En 2025, 506 k€ ont été mobilisés pour l'élaboration des PCAET et 1,18 M€ consacrés à la surveillance de la qualité de l'air.

L'année a également été marquée par la finalisation de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) à l'horizon 2033 ainsi que par l'accompagnement la société ALBIOMA pour ses projets de production d'électricité à partir de biomasse et de valorisation du potentiel géothermique de Petite-Terre.



Police d'eau

La police de l'eau a poursuivi ses missions de contrôle et d'instruction avec 41 dossiers réglementaires traités. Les actions ont notamment porté sur le contrôle des ouvrages en cours d'eau, la sécurisation des sites de production d'eau potable et le suivi réglementaire du projet de dessalement d'Ironi Bé.

Politique de l'eau

La gouvernance de l'eau s'est appuyée sur l'organisation de six réunions du comité de l'eau et de la biodiversité ainsi que douze comités de suivi de la ressource. Les travaux préparatoires à la révision du SDAGE ont également été engagés.



Chiffres clés

31

dérogations d'espèces protégées

696 k€

réserves naturelles

567 k€

études scientifiques

80 %

des forêts humides affectées

68 %

des mangroves, coraux et herbiers impactés

7

autorisations environnementales

21

déclarations IOTA

12

Comités de suivi de la ressource en eau



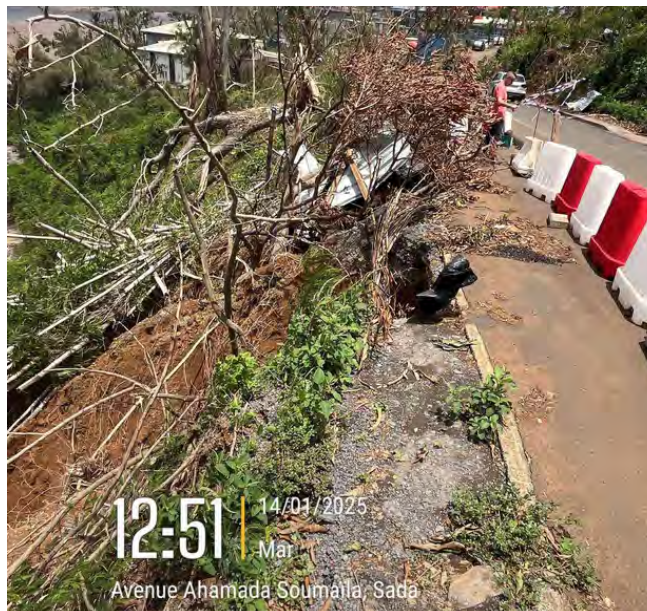
05.

Assurer la sécurité routière

Mobilisation exceptionnelle pendant et après les cyclones Chido et Dikeledi

Le passage du cyclone Chido a nécessité une mobilisation immédiate des équipes du service infrastructures, sécurité et transports, qui sont intervenues dès la levée de l'alerte violette pour dégager les axes routiers et permettre l'accès des secours. Les opérations de déblaiement et de réparation se sont poursuivies sur plusieurs semaines.

Cette mobilisation a permis de rétablir une circulation minimale en trois jours, avec l'engagement de 140 agents, dans un contexte où quatre centres d'intervention sur cinq ont été endommagés, représentant un coût de reconstruction de 5 millions d'euros et des dégâts estimés à 10 millions d'euros sur le réseau routier national.



La gestion du réseau routier, un travail du quotidien poursuivi tout au long de l'année

Le service assure l'entretien permanent d'un réseau routier dense et sollicité. Les équipes interviennent jour et nuit pour traiter les urgences et maintenir la sécurité des usagers. En parallèle, elles gèrent l'occupation du domaine public routier et réalisent des travaux d'entretien courant. Les investissements annuels permettent de maintenir la qualité des chaussées et des ouvrages.

La gestion quotidienne du réseau routier s'est traduite par 98 interventions d'urgence en 2025 (accidents, chutes d'arbres, etc...) la délivrance de 248 autorisations de voirie et la réalisation de travaux d'entretien, incluant la mise en œuvre de 200 tonnes d'enrobés et le renouvellement de 57 kilomètres de marquages.



La DEALM a également contribué à la sécurité des déplacements par la délivrance de quatre agréments de centres de contrôle technique. Elle a accompagné le Conseil départemental pour l'équipement des bus scolaires en vitrages en polycarbonate, afin de renforcer la protection des passagers et des conducteurs face aux caillassages.

Elle a par ailleurs relayé la campagne nationale relative au remplacement des airbags Takata défectueux, auprès des professionnels et du grand public.

Les principales opérations de travaux réalisées en 2025

L'année 2025 a également été marquée par la réalisation de travaux structurants visant à améliorer la résilience du réseau et les conditions de circulation. Ces opérations ont porté sur la réfection des chaussées de la RN2 à Ironi Bé pour un montant de 1 million d'euros, la stabilisation d'un glissement de terrain à Sada pour 2 millions d'euros, la construction d'une piste cyclable entre Chirongui et Tsimkoura pour 1,8 million d'euros, ainsi que des travaux de stabilisation de falaises pour un montant de 0,5 million d'euros.



Sécurité routière : des chiffres encourageants

En matière de sécurité routière, la tendance à la baisse des accidents observée depuis cinq ans se confirme. Les actions de sensibilisation menées auprès de différents publics, notamment dans les établissements scolaires, les associations et les entreprises, ont contribué à ces résultats. En 2025, 3 925 examens du permis de conduire ont été organisés, avec des taux de réussite de 59 % pour la catégorie B, 76 % pour la catégorie D et 85 % pour la catégorie C. Le territoire compte 125 moniteurs répartis dans 44 auto-écoles agréées, et 76 journées de sensibilisation ont été réalisées.

La filière transports : une filière en développement

La filière transport poursuit son développement, avec 170 entreprises de transport de marchandises et 134 entreprises de transport de voyageurs recensées. L'année 2025 a vu la création de 38 nouvelles entreprises, ainsi que la formation de 10 lauréats à la capacité transport. Les actions de contrôle ont été maintenues avec 126 opérations réalisées, ayant conduit à 580 verbalisations et 73 immobilisations, contribuant ainsi à la structuration et à la sécurisation du secteur.

Et demain ? Les grands projets d'infrastructures financés et les perspectives

Les perspectives s'inscrivent dans la poursuite des grands projets d'infrastructures et dans le soutien aux collectivités pour le développement des transports publics. Deux projets routiers majeurs sont actuellement à l'étude : la déviation de Dzoumogné, estimée à 17 millions d'euros, et la rectification d'un virage entre Tsararano et Ongoujou sur la RN2, estimée à 50 millions d'euros, avec un objectif d'obtention des autorisations environnementales en 2026 pour un démarrage des travaux en 2027. Enfin, plusieurs projets portés par les collectivités sont accompagnés, notamment le Caribus pour la CADEMA, le pôle d'échanges multimodal de Mamoudzou et les navettes maritimes pour le département.

Chiffres clés

10 M€

de dégâts sur le réseau routier national suite au cyclone

98

interventions d'urgences réalisées en 2025 (accidents, chutes d'arbres, etc...)

2 M€

pour la stabilisation d'un glissement de terrain à Sada

1,8 M€

pour la construction d'une piste cyclable Chirongui-Tsimkoura

< 3

jours pour rétablir la circulation routière après le cyclone (140 agents immobilisés)

3925

examens de permis de conduire

126

contrôles routiers réalisés (580 verbalisations et 76 immobilisations)



06.

Développer les activités maritimes et littorales

Le Service Maritime et Littoral (SML) contribue au développement des activités maritimes à Mayotte à travers la formation des professionnels, le suivi de l'activité portuaire et la structuration de la filière pêche. L'année 2025 marque une dynamique de relance, avec des actions coordonnées visant à professionnaliser les acteurs, moderniser les équipements et structurer la gouvernance du secteur. L'année 2025 aura marqué la relance des outils de gestion, d'accompagnement et de structuration de la filière pêche. Grâce à une approche pragmatique, centrée sur les besoins du terrain, le SML a remis en mouvement des leviers essentiels.

Mise aux normes et professionnalisation de la flotte

Le renouvellement de la flotte artisanale a constitué un axe central d'intervention. Deux campagnes d'aides via le régime de minimis ont permis de financer 62 nouveaux navires en 2025, avec un cofinancement État-Département atteignant 30 000 € par unité. Cette modernisation vise à sécuriser les conditions de travail des marins, améliorer la productivité et aligner la flotte sur les exigences réglementaires.

En parallèle, la procédure d'attribution des Permis de Mise en Exploitation (PME), condition préalable à l'obtention des licences européennes, a été relancée après deux ans d'interruption. 11 dossiers ont été validés lors de la commission régionale du 27 novembre.



Près de 70 autres dossiers attendent traitement. Dès 2026, un rythme trimestriel de commissions sera mis en place pour accompagner la normalisation progressive de la flotte.

Des propositions ont été faites pour utiliser les ressources issues des redevances thonières pour financer des projets structurants : préfiguration d'un comité régional des pêches (CRPMEM), appui à la formation des marins, dotation en matériel de sécurité et financement d'un poste d'ingénieur halieute pour assurer le suivi technique.

Développement des infrastructures collectives

La mise en fonctionnement du programme FEAMPA a permis de débloquer 495 000 € de dossiers en attente depuis 2022. Grâce à la montée en compétence des instructeurs et à la finalisation de la convention de paiement avec FranceAgriMer, les premiers paiements ont pu être réalisés dès décembre 2025.

La dynamique autour des dispositifs de concentration de poissons a été relancée, dans le cadre d'un partenariat entre le syndicat des pêcheurs professionnels mahorais et la Fondation de France. Une visite sur site a été organisée en décembre, concrétisant une avancée attendue.

Deux projets de poissonneries, à Chiconi et Sada, sont actuellement à l'instruction. Une tournée des intercommunalités a également permis d'identifier les projets prioritaires à programmer d'ici 2029, tandis que des actions ont été engagées pour optimiser la gestion des halles à marée existantes.

Relance de la pêche artisanale et structuration coopérative

Une mission de préfiguration d'une coopérative maritime d'armement a été lancée avec la coopération maritime. Une première journée de travail a eu lieu le 17 novembre avec les partenaires institutionnels, les pêcheurs et les acteurs de l'insertion professionnelle afin de faciliter l'accès au crédit, mutualiser les ressources et renforcer l'autonomie des professionnels.

La structuration de la gouvernance de la filière s'est également poursuivie, avec le lancement d'un groupe de travail associant la DGAMPA et la MIRRM en vue de la création d'un Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins, dont les élections sont envisagées à l'horizon 2027-2028.

Des réunions régulières ont été organisées avec les acteurs de la filière, notamment dans le cadre du suivi du FEAMPA, ainsi que des échanges avec IFREMER et le Parc Marin pour la collecte de données halieutiques, contribuant à instaurer une dynamique de concertation et de co-construction.

Chiffres clés

287

permis côtiers délivrés

62

navires financés

152

Escales portuaires sur Longoni



07.

Sécuriser et réguler les activités maritimes

Activité portuaire et flux maritimes

En 2025, le port de Longoni a enregistré 152 escales de navires, réparties entre porte-conteneurs, cargos, gaziers, pétroliers, remorqueurs, navires scientifiques et unités de la Marine nationale.

À Dzaoudzi, 393 escales de ferries ont été comptabilisées, représentant un trafic de 78 891 passagers, dont 19 204 en échange inter-îles.

Ces flux traduisent l'importance du transport maritime pour l'approvisionnement du territoire et les mobilités du quotidien.

L'activité s'inscrit dans un contexte marqué par les conséquences du cyclone CHIDO, avec des installations partiellement indisponibles et des conditions d'organisation fragilisées. Des améliorations ont néanmoins été engagées sur les moyens matériels, avec le renouvellement partiel du parc automobile et un projet d'acquisition d'embarcation.

Surveillance et contrôle en mer

Les activités maritimes font l'objet d'un suivi visant à garantir la sécurité des usagers et le respect de la réglementation.

En 2025, 77 navires ont été contrôlés, donnant lieu à 73 procès-verbaux. Les missions de surveillance ont représenté 51 jours de mer dans les eaux territoriales et 7 jours en zone économique exclusive.

L'activité opérationnelle comprend également 21 procédures judiciaires et 236 appels traités dans le cadre de l'astreinte ULAM.

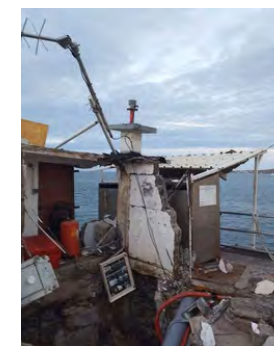


Signalisation maritime

Une trentaine de feux et bouées sont entretenus pour sécuriser les accès portuaires et les zones de navigation.

L'unité assure également la gestion des équipements de lutte contre les pollutions marines, avec la réalisation d'exercices opérationnels en 2025.

En 2025, le cyclone CHIDO a fortement impacté les équipements, avec jusqu'à 50 % des installations hors service immédiatement après l'événement. Des opérations de remise en état ont été engagées afin de rétablir progressivement le balisage.



Feu d'Issoufali endommagé



Manutention des bouées



Entretien du feu de Bandré

Gestion du domaine public maritime

La gestion du domaine public maritime constitue un levier essentiel de régulation des usages du littoral, permettant de concilier les activités économiques, les occupations du territoire et la préservation des espaces.

En 2025, 294 dossiers ont été instruits, comprenant notamment 207 cessions de parcelles d'habitations pour des privés, 64 autorisations d'occupation temporaire dont 28 agricoles, 20 économiques. 22 transferts de gestion ont été réalisés au profit des collectivités.

La police du domaine public maritime a ciblé 7 communes, notamment à Bouéni et Mamoudzou. 5 projets structurants ont été autorisés.

Chiffres clés

236

appels d'astreintes

21

procédures judiciaires

73

procès-verbaux

77

navires contrôlés

7

jours en ZEE

51

jours de mer (eaux territoriales)

393

escales ferries

A group of construction workers wearing hard hats and high-visibility vests are standing on a dirt construction site. The background shows a blue sky with white clouds and some distant structures.

08.

Piloter et accompagner les territoires

La DEALM accompagne les communes et intercommunalités.

Appui technique et financier aux collectivités

Le Service Appui aux Équipements Collectifs (SAEC) accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets à travers l'instruction technique des opérations, la mise en œuvre du Référentiel 2024 et le suivi financier des investissements. En 2025, 200 dossiers ont été pris en charge, représentant 311 434 777,38 € de dépenses présentées.



Pilotage des politiques de l'habitat

Le Service Urbanisme, Aménagement et Habitat (SUAH) assure le pilotage des politiques publiques du logement à l'échelle du territoire.

En matière de lutte contre l'habitat indigne (LHI), la structuration du cadre s'est poursuivie, cette politique constituant à la fois une priorité gouvernementale et une priorité de la politique de l'habitat à Mayotte. Les bilans des PC(I)LHI ainsi que du PDLHI pour la période 2021-2024 ont été réalisés, tout en préparant le futur plan départemental.

Dans le cadre du Plan Logement Outre-Mer (PLOM 3), plusieurs groupes de travail se sont réunis. Un guide concernant les aides financières au logement pour les particuliers a été édité en mai 2025.

Cette dynamique s'est traduite par la sensibilisation de 275 acteurs à la lutte contre l'habitat indigne au cours des quatre dernières années, la conduite de 5 opérations relevant de la loi ELAN ainsi que le financement complémentaire de 3 opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI).

Application du droit des sols

L'instruction des autorisations d'urbanisme est réalisée pour 13 des 17 communes de Mayotte ainsi que pour l'ensemble des projets portés par les services de l'État.

En 2025, 449 certificats d'urbanisme, 127 déclarations préalables, 3 permis d'aménager, 323 permis de construire et 2 permis de démolir ont été instruits, contribuant à l'accompagnement des projets et à l'application des règles d'urbanisme sur le territoire.

Accompagnement des porteurs de projet

Le pôle accessibilité accompagne les porteurs de projets dans la mise en conformité réglementaire des établissements recevant du public (ERP). En 2025, 114 dossiers ont été traités, dont 66 % ont nécessité des demandes de compléments. Le service participe également aux commissions de sécurité.

Réglementation et contrôle des projets

Le contrôle de l'application du droit des sols et de la légalité des actes d'urbanisme participe à la sécurisation juridique des projets.

En 2025, 49 permis de construire ont été contrôlés, donnant lieu à 17 procès-verbaux pour infractions. Les équipes ont réalisé 47 contrôles de terrain et transmis 12 dossiers au parquet, conduisant à 3 jugements rendus.

Autorité environnementale

L'évaluation environnementale contribue à l'intégration des enjeux environnementaux dans les projets, plans et programmes du territoire. En 2025, 11 examens au cas par cas ont été instruits, 5 cadrages préalables réalisés et la MRAe a rendu 5 avis (3 sur des projets et 2 sur des plans ou programmes).

L'activité a toutefois été ralentie par les conséquences du cyclone CHIDO, qui a retardé plusieurs projets.

Chiffres clés

311,4 M€

de dépenses présentée

200

dossiers accompagnés

275

acteurs sensibilisés à la LHI

449

certificats d'urbanismes instruits

323

permis de construire instruits

114

dossiers ERP traités

49

permis contrôlés

11

examens au cas par cas



Direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer

B.P109 - Terre Plein de M'tsapéré
97600 Mamoudzou
Téléphone accueil : 02 69 61 12 54
WWW.mayotte.developpement-durable.gouv.fr